Image not found or type unknown

Abus de pouvoir d'une mairie sur un bien immobilier

Par **Comolet**, le **03/06/2011** à **10:15**

Bonjour,
un bien immobilier est vendu 850000 € à une mairie qui a usé de son droit de préhemption et sur lequel une partie du terrain était inscrit au plu. J'avais trouvé un acheteur pour l'ensemble à 1060000€. Elle revend la maison 590000 €six mois plus tard en l'état. Le terrain vaut plus de 235000 €. Abus de pouvoir pour enrichissement. A qui faire ma requète?
Merci de votre réponse

Par **alterego**, le **03/06/2011** à **11:22**

Bonjour

La seule chose que vous ayez à faire est de prendre un avocat et d'engager une procédure.

Quels que soient les conseils, vous ne pourriez faire seul(e)... requête ou procédure.

Croyez que je comprends votre réaction.

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés